

LA TRIBUNE LYONNAISE

Journal indépendant

ORGANE DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES, COMMERCIAUX, INDUSTRIELS ET AGRICOLES

Le Journal est mis en vente le Samedi matin.

ABONNEMENTS : Rhône et départements limités... 5 fr. 1 an. 10 fr. 2 an. France et Alsace... 6 fr. 1 an. 12 fr. 2 an. Union postale... 7 fr. 1 an. 14 fr. 2 an.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

DIRECTION ET ADMINISTRATION
33, RUE THOMASSIN, 33

Toutes les Communications, Correspondances et Réclamations doivent être adressées à l'Administration

ANNONCES :

Anglais, 4° page. La ligne. 1 fr. 40. Réclames... 1 fr. 75. Chronique... 1 fr. 75. A la 1° page... 1 fr. 75.

Les Annonces sont reçues exclusivement aux Bureaux du journal, 33, rue Thomassin, Lyon.

LA TRIBUNE LYONNAISE

Société anonyme au capital de 50.000 francs

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à l'Assemblée générale extraordinaire qui aura lieu à Lyon, rue Sainte-Catherine, 13, le lundi 2 juillet prochain, à 7 heures 1/2 du soir.

ORDRE DU JOUR

Proposition de fusion avec le Courrier du Commerce

Pouvoirs à donner soit au Conseil d'administration, soit à une Commission pour discuter les conditions de cette fusion et signer les Statuts.

Cette assemblée est convoquée, celle du onze juin présent mois n'ayant pas réuni la moitié du capital, conformément au paragraphe quatre de l'article trente-quatre des Statuts, elle pourra délibérer quelle que soit la portion du capital représentée.

Les administrateurs, POULARD, JACQUEMETTON aîné, LACARRELLÉ, BONNARD et GOUTTENORE.

Egalité devant la Loi

La loi du 16-25 août 1790, complétée par celle du 13-22 juillet 1791, confère aux administrations municipales de pleins pouvoirs pour prendre tous arrêtés ou imposer tous règlements dans les questions d'hygiène et de salubrité. C'est bien, on peut même dire que cette loi a été inspirée par une excellente idée de décentralisation ; mais dans l'application ne présente-t-elle pas quelques inconvénients ?

Toutes les administrations ont-elles la même manière d'entendre les questions relatives à la santé publique ? Ne risque-t-on pas de voir tolérer ici ce qui est interdit là ? telle administration prendra telle mesure qui sera négligée ailleurs — un se montrera sévère quand ailleurs on sera coulant et facile. Cependant y a-t-il deux manières d'envisager et de sauvegarder la santé des citoyens ?

Un paysan a droit aux mêmes garanties que le citoyen et l'on ne doit pas pouvoir permettre au nord ce qui est défendu au midi, ni céder à l'est sur des points où l'on ne transige pas à l'ouest.

Or est-ce là ce qui se passe, non dans le domaine des abstractions légales, mais dans celui des applications quotidiennes aux faits les plus simples ?

Un exemple :

Prenons le service de l'inspection des viandes. Est-il organisé partout de la même façon ? Fonctionne-t-il partout dans d'égales conditions de science et de sécurité ? Il n'existe même pas à la campagne.

En ville, la tuberculose constitue tantôt un motif valable de saisie ; tantôt, elle n'est point regardée comme dangereuse. Ici la tuberculose, même généralisée, ne fait point rejeter de la consommation la bête qui en est atteinte, à moins que la maladie ne se complique d'une maigreur excessive. Le Parisien vaut-il moins que le Lyonnais ? Les règles d'une bonne et saine alimentation ne doivent-elles pas être partout les mêmes ?

Autant de grandes villes, autant de règlements divers — qui se distinguent souvent par de notables différences, pour ne point dire par des contradictions manifestes. L'unité, cependant, nous paraît s'imposer par la nature même de l'objet. Il y a cependant un point de ressemblance : c'est la quantité d'employés occupés à s'assurer si les multiples détails de ces arrêtés opposés sont rigoureusement observés dans le rayon où ils ont force légale. Une véritable armée —

qui scrute, qui sonde, qui analyse, qui verbalise — et dont les soldats ne sauraient point se regarder entre eux sans rire. Et puis les rangs sont élastiques ; on les peut élargir pour y introduire à son gré de nouveaux fonctionnaires sans place. C'est là un des caractères abusifs de la manière pharisaïque dont on interprète la loi de 1790 : on en a fait une sorte de bureau de placement.

Mais là n'est pas le plus grand mal.

Comment se fait-il que cette loi, qui est restée lettre morte pour la campagne où l'on abat les animaux sans les soumettre à l'inspection, ne soit pas appliquée partout ? On ne meurt pourtant pas plus à la campagne qu'à la ville. Est-ce que toutes les maladies dont on préserve les citadins n'existeraient que dans l'imagination des saveurs ?

Nous croyons qu'il y a des mesures à prendre — et nous voudrions qu'elles fussent universalisées pour tout le pays. Il importerait donc qu'une loi fut élaborée et précisée pour la France entière les cas de saisie totale ou partielle. De cette façon nous ne verrions plus se produire ces incertitudes qui font douter de la science — et qui permettent de donner quelquefois deux solutions différentes aux mêmes difficultés : vérité au-delà des Pyrénées, erreur en deçà ! Bon pour les Parisiens, mauvais pour les Lyonnais.

SECOURS AUX NOYÉS

Nous recommandons sérieusement à l'attention de tout le monde les Instructions relatives aux secours à donner aux noyés publiées par les soins de M. le docteur Gailleton, maire de Lyon. Il est important que chacun s'en pénètre et sache bien qu'on ne doit, dans aucune circonstance, suspendre un noyé par les pieds, ni le rouler sur un tonneau : ces manœuvres sont toujours funestes et occasionnent une apoplexie promptement mortelle.

Or, voici en 11 articles, le code de la science et de l'humanité vis-à-vis des noyés — et chacun fera bien de méditer le dernier, où il est constaté qu'on sauve souvent les noyés au bout de 8 ou 10 heures de secours ou de submersion.

1. Aussitôt qu'un noyé aura été retiré de l'eau, il sera transporté, recouvert au tout temps d'une couverture de laine, au dépôt des boîtes de secours le plus voisin ; une sentinelle, placée à la porte, n'en permettra l'accès qu'aux personnes absolument nécessaires. Le zèle et l'humanité de MM. les médecins, chirurgiens et pharmaciens de la ville nous assurent de l'empressement qu'ils voudront bien mettre à prêter leur ministère pour la prompte administration des secours aux noyés.

2. On dépouillera le noyé de tous ses vêtements, il sera immédiatement essuyé avec un linge et placé sur une couverture de laine ou, si cela est possible, sur de la cendre modérément chaude, ou devant un feu clair et ardent.

3. Le noyé sera couché sur le côté et de préférence sur le côté droit, la tête plus élevée que les pieds ; on écartera les mâchoires, pour faire sortir l'eau qui se trouve dans la bouche et dans les narines ; dans le cas où des mucosités ou glaires ne s'en échapperaient qu'avec peine, on en faciliterait la sortie avec les doigts ou avec les barbes d'une plume. Trois ou quatre personnes feront, sur toute la surface du corps, et spécialement sur le ventre, la poitrine et les extrémités, des frictions avec des broches ou des morceaux de flanelle chauffés.

4. On s'empressera alors de pratiquer la respiration artificielle : pour cela faire, les bras du noyé seront abaissés le long du corps, puis simultanément relevés et tendus lentement mais avec force au dessus de sa tête ; ils seront ensuite ramenés sur les hanches, pendant qu'une légère et courtoise pression sur les bas côtés de la poitrine complètera l'expiration ; les bras, enfin, seront relevés comme précédemment, et ainsi de suite, dix fois par minutes.

5. Lorsque l'homme de l'art sera arrivé, il examinera si la face est colorée d'un rouge violet et les vaisseaux du cou gonflés ; en ce cas, il pratiquera une saignée à la jugulaire.

6. Immédiatement après, il irritera les membranes du nez et de la bouche en y introduisant des barbes de plumes imprégnées d'ammoniaque liquide (alcali volatilifère), et fera continuer les frictions avec des morceaux de flanelle trempés dans de l'alcool animé d'alcali volatil.

7. Si malgré l'emploi de ces moyens, l'asphyxie continue, c'est alors qu'il faut promptement recourir à l'introduction de l'air atmosphérique dans les poumons, au moyen d'un soufflet dont le tuyau sera introduit dans une narine tandis que l'on tiendra l'autre narine fermée ainsi que la bouche. Cette opération ne peut être pratiquée que par un

homme de l'art ; cependant, en son absence, les assistants pourront tenter le rétablissement du jeu des poumons, en soufflant dans la bouche du noyé, et lorsque une certaine quantité d'air aura été introduite, en pressant la poitrine par petites secousses, de manière à imiter la respiration.

8. L'insufflation de tous ces moyens ne dispensera point d'en employer d'autres ; en conséquence, on donnera un ou plusieurs lavements faits avec la décoction de deux onces de feuilles de tabac, animées d'une once de sel ammoniac ; à défaut de ces substances, on peut le faire avec une poignée de sel ordinaire fondu dans l'eau.

9. On pourra introduire dans l'estomac un ou deux grains d'émétique, avec la cuiller destinée à cet usage. Ne pas donner de boisson à un noyé, à moins qu'il n'ait repris ses sens et ne puisse avaler ; cependant, en vue de le ranimer, on peut lui introduire dans la bouche quelques gouttes d'eau-de-vie ou mieux de l'esprit de mélisse.

10. Si, après tous les secours indiqués, le noyé ne donnait aucun signe de vie, on laisserait tomber quelques gouttes d'eau bouillante sur les cuisses, sur les bras, et particulièrement sur la région de l'estomac. On pourrait aussi instiller quelques gouttes de vinaigre sur le globe de l'œil ; si, par ces moyens, le noyé donne quelques signes de vie, il faut continuer les secours.

11. La persévérance dans l'administration des secours est spécialement recommandée aux assistants ; il est certain que huit ou dix heures suffisent à peine, quelquefois, pour rappeler un noyé à la vie. Un médecin seul peut et doit juger si le noyé est réellement mort.

RÉCLAMATIONS

On manque d'eau

Depuis que l'on travaille aux démolitions nécessitées par l'agrandissement de la gare de Perrache, tout le quartier — en deçà et au delà des voûtes — manque d'eau. Les bornes-fontaines sont tarées : on a beau courir de l'une à l'autre, on ne trouve plus rien. Est-ce que les conduites d'eaux sont aussi démolies ? N'est-ce pas assez pour les habitants des environs, depuis le cours du Midi jusqu'à l'abattoir, d'avoir à dévorer une quantité considérable de poussière supplémentaire soulevée par la nature même des travaux en question ? Ne peuvent-ils plus se désoliser ? Les ménages doivent-ils être condamnés à se servir des eaux non filtrées du Rhône ou de la Saône ? Il serait, ce nous semble, facile de porter remède à ce malheureux état de chose dont souffre un quartier fort intéressant et digne des plus vives sollicitudes. Est-ce à la voirie qu'il faut faire remonter nos plaintes ? Est-ce à la compagnie concessionnaire des Eaux ? Si c'est à celle-ci, comme on nous l'assure, elle a un cahier des charges auquel elle doit se soumettre ; et c'est encore à la voirie, à l'administration, de veiller à ce que les clauses du traité soient régulièrement exécutées : la voirie est ici la protectrice née des habitants ; elle doit veiller à ce que l'Eau leur soit fournie dans des conditions d'abondance et de salubrité nécessaires : nous comptons sur elle.

Le stationnement de rouleurs.

Quelle engeance, grand Dieu ! que celle de ces marchands interlopes qui prennent nos rues pour des terrains vagues où ils ont le droit de camper avec leurs voitures et leurs denrées. On a beau leur rappeler que les règlements leur imposent de circuler, ils ne boudent pas plus que le dieu Terme et installent leur boutique en plein vent, provoquant les passants, sollicitant les acheteurs, défilant leur mille sortes de marchandises... sous les yeux des urbains et des agents qui ne disent rien. Ces derniers passent graves et sérieux, regardent et ne voient pas, écoutent et n'entendent pas, laissent faire et laissent passer, comme s'ils étaient de vieux savants voués au culte du libre-échange absolu ; mais oublient-ils qu'ils sont les mandataires de la loi, chargés de faire observer les règlements et d'imposer la circulation à ces vendeurs de contrebande qui s'en viennent établir une concurrence injuste aux petits marchands ayant un domicile fixe et payant patente ? Depuis quand laisse-t-on dormir et se rouler dans le fourreau le glaive protecteur des lois ou des arrêtés ? Laisser violer des règlements qui sont clairs, précis, obligatoires, c'est avoir une sorte de mépris des institutions qui nous régissent, et la police en est responsable. Quand donc la police fera-t-elle son devoir contre les rouleurs ?

Lettre de M. le Maire

Nous avons publié, il y a huit jours, la lettre adressée à M. le Maire de Lyon par M. le Président des Syndics de la boucherie. On la retrouvera en seconde page.

La réponse de M. le Maire ne s'est point fait attendre et nous nous empressons de la publier, en formulant le vœu que les réclamations de la boucherie aient été entendues par la Commission du Règlement et que tous les intérêts soient sauvegardés.

Monsieur le Président du Syndicat de la Boucherie, 13, rue Sainte-Catherine, à Lyon.

Lyon, le 8 juin 1883.

Monsieur le Président,

En réponse à votre lettre du 6 juin courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la Commission instituée à l'effet de dresser la liste des maladies devant entraîner la saisie totale ou partielle des animaux présentés à l'inspection du service de la boucherie tiendra très probablement sa dernière séance demain samedi.

Dès qu'elle m'aura fait parvenir son rapport, je m'occuperai immédiatement des modifications à introduire dans le règlement actuellement en vigueur.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire de Lyon,
GAILLETON.

L'ESPÈCE BOVINE ET LA PETITE CULTURE

Causerie sur la Reproduction

Lorsqu'il s'agit du cheval, « ce fier et fougueux animal, la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite », oh ! comme nous trouvons de belles phrases pour louer ses qualités. Pour lui, nos poètes font des vers ; quant à ceux qui écrivent en prose, ils chantent de leur mieux les mérites de celui qui partage avec l'homme les « fatigues de la guerre et la gloire des combats ».

Nous consacrons aussi de très-fortes sommes à l'amélioration des différentes races de chevaux.

Pour l'espèce bovine qui, tout bien compté, a peut-être autant de droits à nos éloges ou à notre reconnaissance que le cheval, nous sommes plus modestes, nous descendons des hauteurs lyriques de la poésie au terre à terre d'une prose banale et monotone.

Nous inscrivons cependant quelques sommes à nos budgets, de façon à ce qu'elle ne fasse pas trop mauvaise figure dans les concours régionaux. Mais là, le point principal que l'on vise, est celui de n'exhiber que des individus excessivement gras, et l'exposant, comme le visiteur, sont enchantés d'avoir sous les yeux un taureau aussi obèse qu'il a été possible de le rendre à force de soins et d'aliments spéciaux.

Le taureau pourtant, n'a plus sa raison d'être que comme élément reproducteur, et le résultat le plus clair de l'obésité est — tout le monde sait ça — de produire l'impuissance ou tout au moins l'infécondité.

Ne parlons pas de ces taureaux là, inquiétons-nous surtout de ceux que l'on n'exhibe jamais dans aucun concours ou comice, et qui ne franchissent le seuil de leur étable que pour saillir, pâturer, ou enfin, en dernier lieu, prendre le chemin du marché ou de l'abattoir.

Dans la grande culture, là où chaque fermier a de vastes surfaces de terrains à exploiter, et conséquemment beaucoup de bétail, les choses se passent assez simplement : on fait choix d'un taureau de bonne race et tout est dit ; il devra suffire à tous les besoins du troupeau ; mais son action sera limitée aux seuls besoins de ce troupeau.

Dans la petite culture — et ce que nous avons dit s'applique surtout aux pays vignobles — les choses ne se passent plus avec autant de simplicité. Le taureau devient un élément dont on voudrait bien pouvoir se passer ; mais, hélas ! on ne le peut, et, si peu attirant que soit son élevage, il faut bien enfin que quelqu'un s'en occupe.

On comprend parfaitement que le petit cultivateur ayant, à son étable, une ou plusieurs vaches, ne saurait avoir, pour ce tout petit troupeau l'animal indispensable à la reproduction, non-seulement ce dernier serait pour lui d'un élevage peu rémunérateur, mais encore ruiné.

Pourtant, aux époques de rut des vaches, il faut bien savoir où trouver un taureau, moyennant rétribution : l'élevage de celui-ci devient donc l'occupation de spécialistes qui y trouvent leur compte. Il nous paraît intéressant d'examiner ce mode de reproduction de l'espèce bovine dans la petite culture, tout d'abord, parce qu'il est singulier, vicieux et qu'il y aurait avantage et possibilité, croyons-nous, de faire infiniment mieux.

Si nous consultons les auteurs spéciaux, nous trouvons qu'un taureau peut suffire aux besoins d'un troupeau de 50 à 100 vaches.

Pour un troupeau plus nombreux, un seul taureau ne suffit plus, à moins que l'on ne veuille courir, pour l'abâtardissement de la race qu'on élève, et à l'épuisement de l'animal reproducteur. Si celui-ci est employé trop jeune à la reproduction, les résultats sont à peu près les mêmes. Mêmes résultats encore si les saillies sont trop nombreuses.

Or, dans la petite culture, le mode de reproduction de l'espèce bovine pêche sur tous ces points. Les taureaux sont employés trop jeunes et les saillies sont infiniment trop nombreuses. Donc, les reproducteurs s'épuisent, les races s'abâtardissent, les saillies sont infécondes, les femelles deviennent taurelières ; dans tous les cas, il y a perte pour le cultivateur. Il y a perte

aussi pour tout le monde, — car les veaux sont ainsi moins nombreux qu'ils ne le seraient avec un mode de reproduction mieux entendu, et, enfin de compte, l'alimentation publique en souffre.

Ainsi donc, c'est prouvé : tout le monde y perd, excepté pourtant ceux qui élèvent des taureaux et leur font saillir les vaches des particuliers moyennant rétribution. Ne soyons pas jaloux de leurs petits bénéfices, leur métier est sans attrait et n'est pas tout à fait sans danger. Lorsque leurs reproducteurs sont impuissants par suite de saillies trop souvent répétées et manquant d'ardeur, n'allez pas croire qu'ils se mettent dans les frais de leur fournir une nourriture tonique ou même excitante ! pas du tout ! ils les mettent en ardeur avec un solide gourdin : ceci, par exemple, nous paraît friser les dispositions de la loi Grammont. Enfin, il faut bien que le taureau leur gagne une pièce de vingt sous, et puis, il y a si longtemps que cela se fait ainsi !...

Comment donc améliorer cet état de choses, dans l'intérêt de la petite culture et de l'alimentation publique ? Par des secours de l'Etat, des départements ou des communes ?

Il ne faudrait pas être pressé pour cela, et puis, tout ce qui passe par la filière des administrations se complique de tant de formalités, que cela n'irait guère aux petits cultivateurs à qui le temps manque toujours !

Par l'association ? ah oui ! Quel puissant levier que l'association ; mais, à la campagne comme à la ville, on n'est pas sûr encore pour bien jouir de ses bons résultats ! Ah ! si nous étions plus instruits et un tantinet plus parfaits, combien de choses iraient mieux qu'elles ne vont pas !

Toutefois, nous pensons que pour le cas qui nous occupe l'association serait possible, facile peut-être, et à coup sûr profitable ; ce sera donc ici le lieu d'en causer prochainement.

(à suivre)

J.-P. BEUF.

LES EAUX DE LYON

On sait que notre conseil municipal a nommé une commission spéciale, choisie parmi ses membres, pour étudier les divers projets soumis à l'Administration, pour l'alimentation et la distribution des Eaux dans l'agglomération lyonnaise. C'est là une grave question, appelée à jouer un rôle considérable dans les destinées de notre cité. Il importe d'examiner l'importance comparative des divers projets. A ce titre, nous nous faisons un plaisir et un devoir de publier une nouvelle lettre adressée de Vals-les-Bains, par M. Mouline.

A MM. les Conseillers municipaux de la ville de Lyon.

Aujourd'hui, les capitaux ne font jamais défaut aux entreprises utiles et fructueuses, vous le savez, de telle sorte que, lorsque vous aurez adopté mon projet d'amener à Lyon les eaux du lac d'Issarlès, les sociétés financières s'empresseront de répondre à votre premier appel, pour le faire exécuter aux conditions équitables que vous avez formulées dans vos négociations avec la Compagnie actuelle.

J'ai démontré que les travaux coûteront 25 millions environ et aucun ingénieur n'a mathématiquement prouvé jusqu'ici que mon calcul soit notablement erroné.

Mais voici une nouvelle combinaison qui permettra de réduire un peu ce chiffre, en apportant un nouvel élément de prospérité à votre Ville, ainsi qu'à une partie du département du Rhône.

Depuis longtemps on réclame un second chemin de fer de Lyon à St-Etienne, et je viens vous proposer de vous concerter avec la Compagnie de Paris à la Méditerranée pour la construction d'un chemin de fer de la Croix-Rousse au Monastier (Haute-Loire), passant à Saint-Etienne et à Yssengeaux, faisant suite à celui des Dombes, et venant aboutir à la future ligne de Lavoulte au Puy, par la vallée de l'Erieux.

Les avantages de cette combinaison consistent à faire passer ce chemin de fer au-dessus du canal dans lequel couleront les eaux descendant du lac d'Issarlès.

Cette voie traverserait la Saône sur un pont en fer, semblable au viaduc de Garabit, que l'on élève en ce moment pour le chemin de fer de Marvejols, sous la direction de M. l'ingénieur Boyer, et qui porterait sous le tablier une rangée de tuyaux en fonte pour le passage des eaux.

Ce pont établirait ainsi une circulation directe entre les quartiers de la Croix-Rousse et de Fourvière, ainsi qu'on le désire depuis longtemps. La ligne ferrée irait ensuite aboutir à Saint-Chamond, en suivant les aqueducs romains sur les monts du Lyonnais, et desservirait tout une partie du département du Rhône.

De Saint-Chamond à Monistrol, on suivrait la voie actuelle, et de Monistrol au Monastier, on établirait un autre embranchement, passant à Yssengeaux, qui reliait directement les Cévennes à Lyon.

Il me paraît superflu d'insister sur l'utilité de ce chemin de fer, et je vais me borner à évaluer la dépense totale.

Je commencerai par faire observer que les travaux pour les deux constructions simultanées seront relativement moins onéreux que pour une seule, parce que l'acquisition des terrains est la même.

M. Gourd, rue Dugas-Montbel, a vendu à MM. Boutet et Cie, rue Saint-Antoine, 170, à Paris, son commerce pour la fabrication du gaz atmosphérique. Réc. à M. Coste, notaire, rue Neuve, 7.

M. Apprin, de Vasselins (Isère), a acquis de M. Girard, un fonds d'épicerie, situé rue Imbert-Colomès, 37.

M. Baroancel a acquis de M. Gougnasson, un fonds de restaurant, rue du Rhône, 31.

Mlle Guillermin a acquis de M. Cognet, un fonds de café-comptoir, situé rue Tronchet, 7. Réc. à M. Bourget, rue Terme, 27.

M. Chaffarol a acquis de M. Fayard, le café de la Poste, place de la Charité, 3. Réc. à M. Robin, cours de la Liberté, 28.

M. Thomas a acquis de M. Trotter fils, un fonds de boucherie exploité rue Saint-Pierre-de-Vaise, n° 5. Réc. à M. Michon, place du personnel de la boucherie, rue Saint-Jean, 48, à Lyon.

M. Noël Félix a acquis l'épicerie Grosdeins, rue des Docks, maison Girard.

M. Vial a vendu son épicerie, rue Sébastien-Gryphe, 29. Réc. à M. Brun, rue Garibaldi, 20.

M. Chapuis a acquis de M. Dole, son fonds de boucherie, situé rue Pierre-Corneille, 6. Réc. à M. Josseland, rue Donnée, 1.

SPECTACLES ET CONCERTS

Mme Judic à Lyon

La Fanfare lyonnaise donnera une grande fête musicale et artistique au Théâtre-Bellecour, le samedi 23 juin courant, à huit heures du soir.

Mme Judic, l'illustre Mme Judic, la grande artiste parisienne, l'étourdissante divette du théâtre des Variétés de Paris, a promis de prêter à cette solennité le précieux concours de son talent.

Nous sommes heureux d'annoncer cette bonne nouvelle aux admirateurs de cette grande chanteuse et aussi aux innombrables amis de la Fanfare lyonnaise, cette gloire artistique de notre ville.

Grand Concert au bénéfice de la famille Sigaud

C'est le dimanche 24 juin qu'aura lieu le grand festival populaire, au bénéfice de la famille de l'infortuné Sigaud. Parmi les Sociétés qui prêteront leur concours à cette œuvre si noble et si philanthropique, on cite l'Écho de Vaise, dont on est sûr de trouver toujours l'honorable président, M. Léon de Saint-Jean, sur la brèche, dès qu'il s'agit d'humanité. Nous donnerons le programme de cette fête de bienfaisance et les noms des généreux organisateurs qui sauront la mener à bonne fin pour secourir de si profondes misères. On peut dès aujourd'hui compter sur un succès immense, assuré et surtout fructueux.

Honneur à ceux qui n'oublient point le malheur dans les plaisirs qu'ils peuvent se procurer et qui sanctifient par le sentiment éternel de la solidarité, les heures trop courtes des jouissances de la vie.

Théâtre des Célestins.

Samedi 16 juin, première représentation de *Nounou*, comédie nouvelle en cinq actes, de MM. de Najac et Hennequin, un des plus grands succès du Gymnase.

Concerts-Bellecour.

Tous les soirs, à 8 heures, grandes fêtes artistiques à Bellecour, sous la direction de l'éminent chef d'orchestre, M. Luigini, dont l'éloge vole sur toutes les bouches. Le succès s'affirme chaque jour davantage et nous voyons l'heure, les beaux jours aidant, où l'enceinte sera trop petite pour contenir le tout Lyon élégant, et tous nos dilettanti.

Casino de Vaise.

Demain dimanche, 17 juin, ouverture des concerts d'été, grand concert complètement varié. Début du Quatuor de Trompes de chasses, sous la direction de M. Allet. Grand attrait : *Les Frères Renaud-Arakat*, gymnasiarques et acrobates aériens, jouant la pantomime et la musique excentrique. M. Charles, tyrolien. Mlle Glutta, chanteuse légère. Mlle Rose, comique. M. Georges, comique de genre. M. Ventouillat, baryton chantant l'opéra. M. Luc, comique grime. M. Rolland, équilibriste.

Orchestre nombreux. Ouverture à 3 heures jusqu'à 11 heures. Entrée libre.

Excursions Hamilton

Folies-Bergère, avenue de Noailles. (*Voyage autour du monde*). — Enorme succès tous les soirs à huit heures et demie. Nouveaux décors. Nouveaux divertissements. Nouvelle musique. Nomenclature, par M. Lucien Auvray, premier sujet du théâtre de l'Ambigu de Paris.

Très prochainement, les frères Lombardi, célèbres grotesques, musiciens du Royal-Aquarium de Londres. Les fantoches Hamilton, etc., etc.

Les jeudis et dimanches, grande représentation de jour, à trois heures.

Les excursions Hamilton continuent à attirer chaque soir une foule considérable. Il n'est certes pas donné de faire le tour du monde à si bon compte et sans courir les dangers auxquels sont ordinairement exposés les amateurs de ces voyages aux longs cours.

Nous apprenons que MM. Hamilton viennent d'augmenter leur admirable collection de tableaux de cinq toiles gigantesques, panoramas grandioses où l'artiste a copié la nature dans toute sa vérité et sa brutale sauvagerie.

Nous de dirons pas les sujets qui composent ces scènes magnifiques, laissant aux spectateurs tout l'intérêt de la surprise.

Panorama de Lyon

A l'entrée du Parc de la Tête-d'Or (station des tramways), le *Siège de Lyon en 1793*. (Visible de neuf heures du matin à sept heures du soir.)

Exposition permanente des Beaux-Arts

Rue de Bourbon, 33. — Visible de onze heures à quatre heures. — Entrée : 50 centimes.

FOIRES ET MARCHÉS

Du 17 au 23 juin 1883.

Département du Rhône. — 20. Ouroux. — 22. Neuville. — 23. Bully.

Département de l'Isère. — 17. St-Pierre-d'En. — 18. Bouvesse-O. — 20. St-Joséph-de-R. — Brie, Biol. — 22. Chasselay. — 23. Villefontaine.

Département de l'Ain. — 18. Marchamp. — 19. Villars. — 22. Maillat. — 23. Jasseron, Belle, Nantua.

Département de Saône-et-Loire. — 17. Nully. — 18. Gueugnon, Loisy. — 20. Bourg-le-C. — Lays. — 21. Autun. — 22. Salornay, Verdun, Sumandre. — 23. Tramayes, Couches, Toulon.

Département de la Loire. — 17. St-Marcel-de-F. — St-Romain-d'U. — 18. Les Noës. — 20. Nervieux, Sevelinges. — Firmigny.

Département de l'Ardeche. — 18. Coux. — 20. Joyeuse, St-Martial. — 21. St-Péray, Lalouvesse, Cruas. — 22. Devesset. — 23. Coucouron, St-Fortunat, Rocheaur.

Département de la Savoie. — 18. Coise, Moltz, Ste-Foy-de-Tarentaise, Modane. — 21. St-Jean-de-Maurienne (trois jours). — 23. Crest, Voland.

Un bon conseil

Si vous voulez être habillé à bon marché, comme les vrais gentlemen, écrivez à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur de la Maison du Pont-Neuf, à Paris,

une lettre dans laquelle vous demandez le catalogue Printemps-Eté 1883; vous recevrez aussitôt ce catalogue par la poste, sans qu'il vous en coûte rien, avec les gravures représentant les costumes à la mode, leurs prix, les détails les plus précis sur toutes choses et, enfin, la manière de prendre vos mesures, sans avoir recours à personne.

Donc, plus de tailleurs ! ils deviennent inutiles, puisque la Maison du Pont-Neuf expédie en Province des costumes complets, faits sur mesure, à des prix tellement modiques qu'ils défient toute concurrence !

Essayez-en pour voir et vous vous en trouverez bien.

Apparement garni de 5 belles pièces avec jouissance de la promenade dans un vaste clos. Vue splendide. A 5 minutes des tramways et à un quart d'heure des Terreaux. S'adresser, 33, chemin de Montauban.

LYON

Marché de Lyon-Vaise

Lundi 11 juin 1883

ESPÈCES	AMENÉS	PRIX DES 100 KILOS				PRIX extrêmes
		1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	4 ^e q.	
Porcs...	623	120	116	110	109	122

Renvoi : 25.

Mardi 12 juin 1883

ESPÈCES	AMENÉS	PRIX DES 100 KILOS				PRIX extrêmes
		1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	4 ^e q.	
Bœufs.....	817	185	168	145	120	110 à 187
Vaches.....	452	124	120	116	115	126
Veaux.....	838	110	108	106	104	195

Renvoi : Bœufs et vaches, 180.

Veaux, 0.

Moutons, 330.

Jeudi 14 juin 1883

ESPÈCES	AMENÉS	PRIX DES 100 KILOS				PRIX extrêmes
		1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	4 ^e q.	
Veaux.....	5988	193	175	160	153	140 à 200
Moutons.....	1246	110	108	106	104	195

Renvoi : moutons, 1220.

Veaux, 0.

Porcs, 0.

Vendredi 15 juin 1883

ESPÈCES	AMENÉS	PRIX DES 100 KILOS				PRIX extrêmes
		1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	4 ^e q.	
Bœufs.....	514	180	162	140	118	110 à 182
Vaches.....	1118	120	116	112	110	108 à 124
Veaux.....	1246	110	108	106	104	195

Renvoi : Bœufs et vaches, 130.

Veaux, 0.

Moutons, 330.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

SUR LES

Marchés aux Bestiaux de la semaine

PORCS

Marché du lundi 11 juin.

Lundi 11 juin. — 632 porcs étaient aujourd'hui sur le marché, ils ont tous été vendus comme suit :

1^{re} qté 2^e qté 3^e qté 4^e qté. Prix extrêmes.
120 116 110 108 à 122.

Dès le début du marché la vente a été très active et les prix payés dépassaient sur ceux pratiqués la semaine dernière une hausse sensible causée par l'approvisionnement relativement faible que nous avons eu. Sur la fin du marché cependant les acheteurs mettaient beaucoup moins d'empressement et finalement il s'est produit une baisse sur les prix pratiqués dès le début. On pense que malgré le nombre restreint d'animaux amenés nos prix devront rester à peu près stationnaires.

Voici par provenance, nombre amenés et prix payés.

Charollais.....	170	vendus	112 à 122
Bressans.....	60	110 à 120	
Bourbonnais.....	110	112 à 120	
Midi.....	220	110 à 122	
Divers (63 et non).....	72	102 à 120	

(Courrier du Commerce).

Marché du mardi 12 juin.

817 bœufs étaient à la vente, il ont été vendus comme suit :

1^{re} qté 2^e qté 3^e qté 4^e qté. Prix extrême.
185 168 145 120 à 187.

Voici, par provenances, les nombres amenés et les prix payés :

Charollais.....	130	vendus	118 à 187
Bressans.....	60	120 à 185	
Bourbonnais.....	60	116 à 182	
Dauphiné.....	40	118 à 160	
Sarthe.....	285	135 à 170	
Italie.....	130	130 à 182	
Divers.....	52	112 à 116	

Nos prix, en égard à ceux de la semaine dernière n'ont pas subi grand changement. Nous avons bien, sur notre marché, un assez bon approvisionnement en bonne marchandise, mais on remarque que celles de la qualité sont relativement peu abondantes, c'est ce qui explique les hauts prix tenus par les vendeurs; d'autre part, la boucherie, qui, de son côté, se montre très difficile, accepte assez facilement les prix demandés pour les lots de choix.

En somme, notre marché étant également très fréquenté par la boucherie de campagne qui vient y faire ses approvisionnements, nous avons constaté aujourd'hui beaucoup d'entrain dans les transactions.

(Courrier du Commerce).

Vendredi, 15 juin. — Vente calme avec cours qui fléchissent légèrement. Cela tient au grand

approvisionnement de notre marché. Mais qu'on n'espère pas une grande baisse; les marchandises sont recherchées et souvent cher, non-seulement dans les campagnes, mais dans toutes les villes qui ont l'habitude de pourvoir à nos besoins.

Marché du vendredi 15 juin.

Charollais.....	80	vendus	114 à 183
Auvergne.....	60	112 à 155	
Bressans.....	30	112 à 178	
Bourbonnais.....	50	112 à 156	
Sarthe.....	180	123 à 158	
Italie.....	52	135 à 177	
Divers.....	62	112 à 142	

MOUTONS

Mardi, 12 juin. — 838 à la vente, renvoi 370; ce qui a été vendu a été payé de 140 à 195 fr. les 100 kil. La vente a été difficile; malgré cela les prix n'ont pas subi de changement.

(Courrier du Commerce).

Jeudi, 14 juin. — Peu de variation dans les cours d'il y a huit jours; mais les qualités secondaires se tiennent mieux. Cela tient sans doute à la nature des approvisionnements que les marchands du dehors viennent faire sur notre place. Les belles et bonnes qualités restent ici sans variation. Nos transactions sont faciles et cependant il ne faut pas croire à un mouvement sérieux dans un sens ou dans l'autre, d'autant plus que Paris reste calme et que nous attendons de forts arrivages.

Vendredi, 15 juin. — Les 1246 moutons mis en vente proviennent d'hier et il y en a eu 330 d'invendus; les prix restent sans fluctuations sensibles, mais les qualités hors ligne ont fait défaut.

Marché du jeudi 14 juin.

Charollais.....	830	vendus	185 à 200
Auvergne.....	480	175 à 195	
Dauphiné.....	160	170 à 180	
Africains.....	1160	150 à 170	
Italie.....	2830	145 à 170	
Divers.....	143	140 à 170	

Union de la Boucherie lyonnaise

POUR L'OLÉO — MARGARINE ET LES SUIFS

Mois de mai 1883

Prix de paiement à la Boucherie

Première catégorie (margarine).....	94 fr.
Deuxième.....	83
Troisième.....	50
Quatrième.....	10

SUIFS

Cours de Lyon, 14 juin.

Suifs en branche secs, 82 à 85 fr.

Peaux de moutons sèches, de 1,60 à 1,90 le k.

SALAISONS ET SAINDOUX

Cours de Lyon.

Lard en bande, 1 ^{re} épaisseur.....	150 à 155
— 2 ^e épaisseur.....	145 à 150
Lard poitrine.....	150 à 155
Saindoux nu, fondu, 1 ^{re} qual.....	150 à 155
Graisse flambar.....	65 à 70
Panne salée.....	160
Panne fraîche.....	155 à 160
Jambon blanc de Lyon.....	180 à 190
Sauconson de Lyon fin.....	6
— 1 ^{re} qual.....	5 50 à 5 75
— 2 ^e qual.....	4 50 à 4 75
— de ménage.....	2 80 à 3
d'Arles.....	2 70 à 2 90

Affaires calmes.

BOUGIES

1^{re} qualité..... 93 | 3^e qualité..... 892^e qualité..... 91 | Tendance à la hausse.

MARCHÉ AUX GRAINS (GUILLOTIÈRE)

Lyon, 13 juin 1883.

Les affaires en blé ont été aujourd'hui de bien peu d'importance; la culture faisait défaut et les prix cotés l'ont été avec une certaine tendance de fermeté.

Blé du Dauphiné, 1 ^{re} choix.....	25 .. à ..
Blé du Dauphiné, ord.....	24 75 25 ..
Blé de Bresse, 1 ^{re} choix.....	25 25 25 50
Blé de Bresse ordinaires.....	24 75 ..
Blé du Bourbonnais 1 ^{re} choix.....	25 75 ..
Blé du Bourbonnais, ord.....	25 50 ..
Blé du Bourbonnais, goduleux.....	24 25 24 50
Blé du Nivernais, 1 ^{re} choix.....	25 25 ..
Blé du Nivernais, ord.....	24 25 24 50
Blé de Bourgogne, 1 ^{re} choix.....	24 50 ..
Blé de Bourgogne, ordinaire.....	23 25 23 75

Les farines de commerce se sont traitées avec plus de facilités, mais sans changements de prix.

Marques supérieures.....	50 .. à 49 25
Farines de commerce 1 ^{re}	45 50 à 46 25
Farines de commerce rondes.....	41 25 à 41 ..

Le sac de 125 kil. disponible suivant marque, toiles comprises, 30 jours sans escompte, gare de Lyon.

Peu d'ac invité sur les farines de consommation, dont les prix, malgré la hausse de la marque de Corbeil, restent stationnaires; la boulangerie n'achète qu'au fur et à mesure de ses besoins.

Voici nos cours : Farines de boulangerie, 1^{re}..... 48 25 à 51 25 Farines rondes supérieures..... 43 50 .. Farines rondes ordinaires..... 42 50 à 43 25 Farines rondes barytées..... 37 50 38 ..

Le sac de 125 kil. disponible suivant marque, toiles comprises, rendu au domicile de l'acheteur.

Sons. — Pas de changements de prix à signaler.

Gros sons, 1 ^{re} choix.....	13 .. à ..
Sous ordinaires.....	12 75 à 13 ..
Recoupes fines.....	12 50 ..
Recoupes grossières.....	12 25 à 12 50
Fleurages blancs.....	18 25 à 18 ..
— Bis.....	15 75 à 15 50

Les 100 kil. disponibles dans la minoterie sans toiles, octroi non compris.

Seigles du Lyonnais.....	15 25 à 15 50
— du Dauphiné.....	15 .. à 15 25
— de Bresse.....	15 .. à 15 25

Les 100 k. à la culture, c'est-à-dire premier cout.

Avoines. — Sans affaires. — Nous cotons :

Avoines du Dauphiné, 1 ^{re} choix.....	20 25 à 20 50
Avoines du Dauphiné, ord.....	20 25 ..
Les 100 kil. à la culture, hors barrières.....	19 75 à 19 50

Avoines de Bourgogne, 1^{re} choix..... 20 ..

— ord..... 19 75 à 19 50

Les 100 kil. gare ou bateau, Lyon.

MARCHES AUX BESTIAUX

Marché de la Villette

Jeudi 14 juin 1883

ESPÈCES	AMENÉS	RENOVIS	PRIX les 100 kil.
Bœufs.....	2.443	238	144 à 190
Taureaux.....	160	9	134 à 168
Vaches.....	624	74	110 à 140
Veaux.....	1.575	260	138 à 180
Moutons.....	22.053	2300	150 à 212
Porcs.....	4.672	139	94 à 106
viande nette.....			134 à 152

Vente assez difficile pour bœufs, taureaux et vaches, très mauvaise pour les veaux, difficile pour les moutons et meilleure pour les porcs.

Bourgoin (Isère), 14 juin.

Bœufs (les 100 kil.) en poil.	66	76
Vaches	58	68
Moutons	90	98
Porcs	86	90
Veaux	84	94

Le courant du mois retombe, après la cote, à 49.50 pour rester plus offert que demandé à ce prix, et le livrable en juillet trouve vendeurs à 50.25.
Juillet et août clôturent à 50.75.
Les 4 derniers mois sont demandés à 51 fr. et fermement tenus à 51.25.
Circul. : Pipes, 1,500 contre 875 hier.
Stock : Pipes, 19,200 contre 16,075 en 1882.

SUCRES & MÉLASSES

New-York (Et.-U.) 13 juin 12 juin.
Moscovades n° 12. 6 7/8 78 56 78 56

Lille (Nord), 13 juin.

Sucres. — Fermes. Roux 88° disponible, 52.75; blanc n° 3, 60.50. Raffinés, 109 fr.

Mélasses. — Disponible et livrable, 11 fr.

Londres (Angleterre), 13 juin.

Sucres bruts. — Marché lourd; ton très faible et peu de recherche pour les sucres de canne et de betterave; la nouvelle récolte est offerte à prix en baisse. Quelques nouvelles cargaisons flottantes sont arrivées, mais pas d'affaires faites. Les sucres de betteraves sont faibles et ne donnent lieu qu'à peu d'affaires; les 88° sont nominaux à 21/3; quelques de seconds jets vendus à 71 sh, base 75°; nouvelle récolte en baisse à 20/3, octobre-décembre.

Raffinés. — Le ton est lourd, ventes très restreintes pour toutes les sortes et prix faiblement tenus pour les verges et les cristallins. Sortes étuvées lourdes, avec peu d'affaires. Dans la Clyde, peu d'affaires et prix en baisse.

CAFÉS ET CACAOS

Le Havre (Seine-Infér.), 14 juin.
Cafés. — Santos good-average; tendance calme, prix fermes. Vente 1,000 sacs.

New-York, 13 juin 12 juin.
Café Rio fair. 9 1/4 à 10. 9 1/4 à 10.

Le Havre (Seine-Inférieure), 13 juin.

Cafés. — En disponible, on n'a noté que 81 sacs Guatemala, à 76 fr.; 135 sacs dito, à 75 fr.; 150 sacs Malabar, à 85 fr.

A terme, il s'est fait du good-average Santos, sur nov., à 56.50, et sur déc., à 57 fr.

On a payé 54.75 sur août.

Marseille (Bouches du Rhône), 13 juin.

Cafés. — Calmes, prix sans changement. On a vendu 100 quintaux Saint-Domingue trié à 60 fr.; Capitaux ordinaires à 47 fr. les 50 kil entropôt.

Londres (Angleterre), 13 juin.

Cafés. — Aux enchères du jour, plusieurs fortes parties de café Ceylan plantation, ainsi que 492 sacs des Indes-Orientales, 363 sacs Guatemala et quelques lots de Java, Porto-Rico, Santos et Rio ont été présentés, qui ont été vendues en partie à prix fermes pour les Ceylan, et en baisse de 6 d. pour les Guatemala. Toutes les bonnes qualités sont fermes.

Cacaos. — Aux enchères d'hier, 700 sacs Guayaquil ont été vendus à 82 sh, le Machala à 99 sh, le bon Arribar gris à 105 sh.

SUIFS, SAINDOUX, SALAISONS

Paris, le 13 juin.

Le cours officiel des suifs frais fondus de boucherie a été fixé à 103 .. hors de Paris, soit en baisse de 5 fr. sur le cours précédent.

Le suif fondu est à 115, .. dans Paris.

Snif en branches (rendement moyen de 75/00), 77 25.

Prix de paiement à la boucherie de province sur un rendement de :

70 0/0	72 fr.	10	78 0/0	80 fr.	37
71	73	13	79	81	34
72	74	16	80	82	40
73	75	19	81	83	43
74	76	22	82	84	46
75	77	25	83	85	49
76	78	28	84	86	52
77	79	31	85	87	55

SAVONS

Marseille (B.-du-Rhône), 14 juin.

De Marseille, garantis sans tache.

Blanc à l'huile d'olive. 73 à 76 % k. en fab.

Bien pâle et vif, coupe ferme. (Suiv. qualité)

» marg. spéc. 34 à 56 et fabrique

» coupe ferme 50 54 les % k. il.

» c. moy. form. 50 54 emb.

» coupe moy. 49 53 droit en sus.

» rect. p. l'exp. 58 .. % k. en fab.

Unicolores. les % k. emb.

Marques spéciales. 65 .. 70 ..

Blanc, corps gras, divers. 60 .. 62 ..

Oléine pour teinture. 52 .. 57 ..

Savons à froid. 45 .. 46 ..

» dits mi-cuits, à bas titre. 40 .. 42 ..

Mélangés.

Bleu pâle et vif mélangé au talc :

coupe ferme. 43 .. à 46 .. % k. emb.

coupe moyenne. 41 .. 42 ..

recuit pour l'exportat. 41 .. 42 ..

1^{re} qualité. 41 .. 44 .. les % k. il.

2^{me} qualité. 40 .. 42 .. en fab.

FRUITS SECS

Marseille, le 13 juin.

FIGURES Cozenza façon, corb. de 25 k. 33 34

Rosa. 38 42

Vraies Cozenza. 45 50

» marg. spéciales. 52 62

» de Smyrne, c/de 1 à 5 k. t. 10 %. 35 45

» de May, c/de 10 k., t. 12 %. 35 45

» de Bougie, valises de 25 à 30 k. 34 35

» Dellys, valises de 25 à 30 k. 32 33

» Espagne, à distillerie. 22 23

Raisins secs à boisson et pour la distillerie.

Corinth, 53.50 à 55.50; Thyra purs, 49.50 à 50;

Chesné, 51.50 à 54; Beyrouth blancs, 48 à 50; Chy-

pre bouillis. à 44 fr.; Samos noirs, 53, .. à 54 fr.;

ditto blancs, 45 à 46 fr.; Caramanie, 50 à 51 fr.;

Mersina sains, 45 à 46 fr.; Alexandrette noirs, 51 à

52 fr.; Vourla rouges, 48 fr., le tout les 100 kil.,

conditions de Marseille.

RIZ ET LÉGUMES. — les 100 kil.

Nous cotons : F. 52 .. à .. en sacs.

Riz de Bologne. 42 50

Riz glacé A. 41 ..

Riz écumé (8 étoiles). 41 ..

Riz (6 étoiles). 40 ..

Riz Rangon extra. 32 ..

» n° 1. 30 ..

» brisé. 25 ..

Haricot Naples nouveaux. 26 .. en grenier.

» Ibrailla. 29 .. en sacs.

» Trébizonde nouv. 29 .. en grenier.

Haricots roses. Odessa. 29 .. en grenier.

Haricots canaris. Odes. 18 .. en grenier.

Millet Levant. 40 ..

Alpistes Rodosto. 33 .. en ..

Pois Odessa nouveaux. 44 ..

Pois chichés du Maroc. 24 ..

Pois chichés de Bari. 27 ..

Lentilles Syrie triées. 27 ..

DIVERS

St-Laurent-de-Chamousset, 11 juin.

Beurre, le kil. 2 .. à 2 05

Œufs, la douzaine. 70 ..

Gros fromages, le kil. 35 .. à 40

Petits rougetts, le kil. 90 .. à 1 20

Cours de la Bourse du soir

Du jeudi 14 juin.

Neuf marques. — Bien tenus.

Juin. 58 25

Juillet. 58 75

Juillet-août. 59 ..

4 derniers. 60 25 60 50

Huile de colza. — Ferme.

Disponible. 101 75 à 102 ..

Livrable courant du mois. 101 75 102 ..

» juillet. 85 75

» juillet-août. 82 ..

» 4 derniers mois. 76 25 76 50

ALCOOLS (nus). — Calmes.

Livrable juin. 49 50 à 49 25

» juillet. 50 25 50 ..

» juillet-août. 50 50 50 ..

» 4 derniers mois. 51 .. 51 75

SUCRES. — Calmes.

Livrable juin. 61 75 à 61 50

» juillet-août. 62 25 ..

» 4 mois d'octobre. 60 25 ..

Pour 88°. — Calmes. 54 ..

Raffinés. — Calmes. 104 50 105 50

Le Gérant : ANTONIN DEBITON.

Lyon, imp. PERRELLON, gr. r. de la Guillotière

BALAND AINÉ

TAILLANDIER

USINE chemin de Saint-Just à Saint-Simon, 22

PRÈS LE MARCHÉ AUX BESTIAUX

LYON-VAISE

Spécialité de TAILLANDERIE pour Bouchers, Charcutiers, Cuisine, etc.
ÉTAUX de Paris en bois debout à l'usage des bouchers, charcutiers, restaurateurs
FABRIQUE D'OUTILS EN TOUS GENRES
Aiguillage tous les jours de toutes sortes de pièces
INSTRUMENTS ET OUTILS POUR L'AGRICULTURE

LYON

AU ROSBIF

LYON

GRANDS

ÉTABLISSEMENTS DE BOUILLON

C. GAILLETON

7, PLACE HENRI IV, près la gare de Perrache

42, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

QUAI de la PÊCHERIE, 1, près la gare Saint-Paul (Terreaux)

SALONS DE FAMILLE

NOTA. — Ces restaurants sont fondés exactement d'après le même modèle que les Bouillon Duval, en si grande réputation à Paris

ADMINISTRATION : Rue de Bonald, 4 — ENTREPOT de VINS : Vente en gros, rue Cayenne, 14

Vente et Achat de fonds de Boucherie et Charcuterie

BUREAU DE PLACEMENT
Des Garçons Bouchers et Charcutiers

J.-M. MICHON

21, Chemin de Saint-Just à Saint-Simon, 21, LYON-VAISE
Ouvert les jours de marché, de 9 à 2 heures

SUCCURSALE : 48, rue Saint-Jean, 48, LYON

Plusieurs fonds de Boucherie et Charcuterie à vendre à Lyon et dans les environs, depuis 3,000 jusqu'à 20,000 fr.; bonnes occasions.

A VENDRE, banlieue de Lyon, un bon fonds de Charcuterie et Café-Restaurant.
Location, 400 fr. Bail à volonté. Tonnes et jardin.
Travail assuré. Prix : 3,000 fr.

Fonds de Boucherie, centre. Location, 800 fr. Bail, 8 ans. Affaires, 2 bœufs 1/2, 12 moutons, 5 vœux. Prix, 9,000 fr. Bonne position.

OCCASION RARE
Bon Fonds Boucherie-Charcuterie, cause de santé, à Louhans (Saône-et-Loire), proximité de gares, meilleure position de la ville. — Affaires, 2 bœufs, 10 vœux, 10 moutons à la semaine. 70 à 80 porcs l'hiver.

On demande des Garçons charcutiers ainsi que des apprentis bouchers et charcutiers

LE JOURNAL COMMERCIAL ET MARITIME DE CETTE

Est le seul journal vinicole paraissant tous les jours

IL PUBLIE RÉGULIÈREMENT UN COMPTE RENDU DES MARCHÉS De Cette, Béziers, Narbonne, Carcassonne

DES CORRESPONDANCES PARTICULIÈRES DE Barcelone, València, Beni-Carlo pour l'Espagne ET DE Gènes, Asti, Florence pour l'Italie

CASINO DE VAISE

BRASSERIE ET HOTEL JACOLIN
Pont d'Ecully (Station des tramways)

Dimanche 17 Juin 1883
OUVERTURE DES CONCERTS D'ÉTÉ
GRAND CONCERT
COMPLÈTEMENT VARIÉ
DÉBUT DU
Quatuor des Trompes de chasse
Sous la direction de M. ALLET

GREAT ATTRACTION
LES FRÈRES
Renaud-Arakai
ACROBATES ET GYMNASIARQUES AÉRIENS
Jouant la pantomime et la musique excentrique

M. Charles, tyrolien.
Mlle Glitta, chanteuse légère.
Mlle Rose, comique.
M. Georges, comique de genre.
M. Ventouillac, baryton;
M. Luc, comique grime.
M. Rolland, équilibriste.

ORCHESTRE NOMBREUX
Ouverture à 3 heures jusqu'à 11 heures
L'entrée sera libre.
PRIX DES CONSOMMATIONS
Premières, 75 c.; — Deuxièmes, 50 c.;
Troisièmes, 35 c.
RENOUVELABLE A 7 HEURES 1/2

BONNES OCCASIONS A CÉDER

Un comptoir bien situé, prix : 17,000 fr.; bénéfices, 5,000 fr.; agencement neuf.
Un fonds de liqueurs, gros et demi-gros, ancien; prix : 8,000 fr.
Pour renseignements, s'adresser à l'office de publicité, 32, rue Centrale.

RIVOIRE

MENUISIER EN TOUS GENRES

Plots bois debout pour la Boucherie
Rue de la Pyramide, 108, Saint-Simon
Près le marché aux bestiaux
LYON-VAISE

ON DEMANDE un commanditaire associé intéressé ou intéressé, un apport garanti pour extension à donner à industrie spéciale brevetée.
S'adresser à l'Office de Publicité lyonnaise, rue Centrale, 32.

TÉTAZ

BALANCIER-MÉCANICIEN-RAJUSTEUR
DU
Bureau de vérification de la ville DE LA FACULTÉ DES SCIENCES
De l'Ecole de médecine, de l'Ecole centrale lyonnaise
Du Bureau de garantie des Essayeurs et Marchands d'or et d'argent.
Rue Romarin, 8, angle de la rue Coustou
LYON

APPARTEMENT GARNI DE 5 BELLES PIÈCES

Avec jouissance de la promenade dans un vaste clos
Vue splendide. — A cinq minutes des Tramways et un quart d'heure des Terreaux
S'adresser chemin de Montauban, 33

BOULANGERIE

A VENDRE
Bien achalandée, Clients sérieux
Au centre de Lyon
PRIX : 2,000 FRANCS
S'adresser à l'Office de publicité lyonnaise, rue Centrale, 32

Comptoir Porte-Pot

A vendre à un prix très modéré, un Comptoir Porte-Pot, situé angle de trois rues, quartier Perrache, rue Laurencin, 1, et rue de la Charité.
S'adresser rue Imbert-Colomès, 35, à l'épicerie Bernard.

LE SAVON PHÉNIQUE

de L. FOUGEROUX, de Lyon
Se recommande par son principe anti-épidémique. Il opère avec succès contre les engelures, crevasses, coupures, boutons et toutes maladies de peau provenant de l'acreté du sang.
Indispensable dans la toilette intime, il préserve des maladies contractées surtout en voyage par le contact des linges ou objets malpropres.
En vente chez les Pharmaciens, Herboristes et Parfumeurs.
(Boîte place des Terreaux, 2).

LE CRÉDIT VIAGER

Compagnie d'Assurances sur la Vie
Sous le Contrôle du gouvernement
FONDÉE PAR DÉCRET DU 29 MARS 1854
CAPITAUX DE GARANTIE : 32 MILLIONS
Opérations réalisées : 242 millions.
Capitaux payés aux assurés et aux rentiers : 42 millions.

Rentes viagères
aux taux de 10, 12, 15 p. 0/0.
Assurance de Capitaux différés de 10,000 francs payables par voie d'amortissement dans un délai de 1 à 70 ans.
Moyennant une prime unique de 1,050 francs ou 20 primes annuelles de 80 francs, tout souscripteur est assuré de toucher par lui-même ou par ses ayants droit une somme de 10,000 francs.

ASSURANCES
EN CAS DE VIE ET EN CAS DE DÉCÈS
Pour tous renseignements, s'adresser à Paris, 92, rue de Richelieu.

A Lyon : MM. BRANCHARD, 6, rue de la République; DUCOUREAU, 129, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Vente de Fonds de Commerce

GRAND BUREAU DE PLACEMENT DES DEUX SEXES
KLEIN et C^e, rue Dubois, 27
près le Crédit Lyonnais.
MM. les Garçons Bouchers et Charcutiers porteurs de bons certificats seront placés gratuitement.
Boite au Marché de Vaise, chez M. JACQUES, tailleur.
A VENDRE 30 FONDS DIVERS dans tous les prix.

Agence d'Affichage et de Publicité J. MALIGNON

Afficheur des Théâtres et de diverses Administrations. — Affichage à Lyon, la Campagne, et toute la France. — Distribution de Prospectus, Circulaires, Lettres de décès. — Pliage de Circulaires, mise sous bandes et enveloppes. — Confection d'Adresses manuscrites.

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

LYON — 36, RUE GROLEE, 36 — LYON

IMPRIMERIE P.-M. PERRELLON

Grande rue de la Guillotière, 28

Lettres de faire part, de décès, Circulaires, Factures, Mémoires, Prospectus
JOURNAUX DE TOUS FORMATS

ASTHME & CATARRHE

Gueris par les CIGARETTES ESPIC, 2 fr. la Boîte
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS. Vente en gros, J. ESPIC, rue Saint-Lazare, 132. — Envoyer la somme par chèque ou mandat.

CHAMBRES

ET

APPARTEMENTS

NON SEULEMENT DANS LES

HOTELS ET MAISONS MEUBLÉES

Mais encore aux AGENCES

Dont les bureaux sont établis dans

TOUTES LES GARES

du

CHEMIN DE FER

EXPOSITION INTERNATIONALE

COLONIALE ET D'EXPORTATION GÉNÉRALE

AMSTERDAM

1883

Le Côté droit du Palais sera éclairé à la lumière électrique et accessible au public jusqu'à minuit.

RESTAURANTS

FRANÇAIS, ALLEMANDS,

ANGLAIS, HOLLANDAIS,

Dans l'intérieur de l'Exposition

CONCERT TOUS LES JOURS